

## **L'Afrique prend son destin en main**

*Que veut être et devenir l'Afrique ? Comment veut-elle se gouverner ?*

*24 Propositions à débattre*

*Conférence du cinquantenaire des indépendances*

*- juin 2011 -*

**Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique**

*En 2010, le continent africain fête le cinquantième anniversaire des indépendances. Le bilan de ces cinquante ans n'est pas très positif dans de larges secteurs du continent. Il faut relativiser cet échec. Partout dans le monde la construction de nations modernes et la définition de stratégies de développement ont pris beaucoup de temps. L'Afrique n'échappe pas à cette règle.*

*Si l'indépendance politique a été acquise en théorie il y a cinquante ans, bien des pays d'Afrique dépendent de l'aide financière et technique internationale, des ressources tirées de son sous-sol ou même de forces militaires étrangères. L'Afrique n'a pas véritablement été maîtresse de son destin. Elle s'est trouvée, tout au long de la guerre froide, ballotée entre blocs politiques antagonistes puis, dans certains cas, pratiquement mise sous tutelle et mise en demeure de se conformer à des doctrines politiques ou économiques imposées de l'extérieur. Faute de trouver dans leur pays ou sur le continent des perspectives qu'ils jugeaient dignes leurs aspirations, bien des jeunes, en particulier les mieux formés, ont continué à fuir le continent, le privant des talents et des créativité qui lui étaient si nécessaires.*

*Pour reprendre l'expression du célèbre historien africain Joseph Ki Zerbo : l'Afrique continue à « dormir sur la natte des autres ». Or, l'Afrique, loin d'être un continent de désespérance, recèle une jeunesse ardente et des ressources culturelles et intellectuelles qui la mettent en capacité d'émerger au 21<sup>e</sup> siècle avec sa propre vision du monde, sa propre conception de la gouvernance, son propre itinéraire de développement. Pour cela, il lui faut un sursaut collectif. C'est ce que lui offre l'occasion du cinquantenaire : un moment privilégié pour faire le bilan de ces cinquante premières années d'indépendance et pour tracer des perspectives concrètes pour les cinquante années qui viennent.*

*C'est à cet effort que l'Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique (ARGA) et l'Institut Africain de la Gouvernance (IAG) vous invitent à vous associer en co-organisant, en juin 2011, une grande conférence « l'Afrique prend en mains son destin ». Cette conférence s'organisera autour de trois chapitres : une Afrique qui invente sa gouvernance ; une Afrique qui invente son économie ; une Afrique qui renégocie sa place dans le monde.*

## A- L'Afrique invente sa gouvernance

La gouvernance, c'est l'art d'une société d'inventer et de mettre en œuvre la manière de se gérer, pour assurer cohésion et bien être en son sein, sécurité à l'extérieur et équilibre entre elle et son environnement.

Jusqu'à présent, l'Afrique s'est contentée de reproduire, au moment des indépendances, le modèle des États coloniaux. Elle a suivi ou subi les recommandations et injonctions venues de l'extérieur, au gré des modes et des exigences des puissances tutélaires ou des institutions internationales. Ses institutions dites « modernes », souvent juxtaposées à des modes de gestion traditionnels restés vivants, sont demeurées plaquées sur les sociétés.

Il ne s'agit pas d'idéaliser un passé révolu pour prétendre, dans le domaine de la gouvernance, à une « exception africaine » qui justifierait dictature, népotisme, clanisme ou absence de respect des droits de l'homme. Mais c'est maintenant à l'Afrique de trouver elle-même sa voie en tirant le meilleur de ses traditions, revisitées à la lumière des défis du 21<sup>e</sup> siècle, et le meilleur de l'expérience internationale, librement interprétée par elle et non imposée sous forme de normes et de conditionnalités.

Pour parvenir à un projet africain de gouvernance, les propositions seront organisées autour de dix thèmes : 1. remettre les valeurs au cœur du projet politique et adopter une Charte africaine des responsabilités ; 2. élaborer de nouveaux principes fondamentaux de la gestion de la société ; 3. tirer le meilleur de la tradition et de la modernité en reconnaissant le pluralisme juridique ; 4. reconstruire les États à partir du local et fonder la gouvernance sur le principe de subsidiarité active ; 5. faire vivre le projet de l'intégration régionale africaine ; 6. associer tous les acteurs de la société à la gestion des affaires publiques ; 7. inventer une autre manière de faire la politique ; 8. s'appuyer sur une société civile active pour une gestion publique équitable ; 9. former les fonctionnaires qui sont au service de la société ; 10. construire les conditions d'une sécurité pour tous et d'une paix durable.

### 1. Remettre les valeurs au cœur du projet politique et adopter une charte africaine des responsabilités

La société africaine traditionnelle reposait sur un socle de valeurs éthiques et morales. Chaque individu se définissait par son rôle et ses responsabilités au sein de sa famille et au sein de sa communauté. Ces valeurs restent encore très vivantes, mais les grands mouvements migratoires, notamment en direction des villes, la confrontation avec d'autres cultures et avec l'individualisme promu par la société de consommation et par l'exaltation de la concurrence ont progressivement érodé ce socle de la vie en commun. Il en résulte, trop souvent, un mépris du bien public, un abus des positions de pouvoir, dont la corruption est une manifestation, une indifférence aux conséquences à long terme de nos actes sur nos descendants. La société vit mal avec ce cynisme car elle le sait auto destructeur.

Quelles sont, au confluent de notre socle éthique traditionnel, de nos valeurs religieuses et communautaires actuelles et de l'interdépendance qui nous lie au monde, les valeurs susceptibles de redonner une possibilité de maîtrise de leur destin aux sociétés africaines, dans leur diversité, et de fonder notre projet de gouvernance ? Car sans valeurs communes dans lesquelles tous les acteurs peuvent se reconnaître et sur lesquelles les dirigeants s'engagent formellement, la gouvernance n'est plus qu'une technique d'exercice du pouvoir à son propre profit.

Au cours de la conférence et en lien avec la dynamique internationale de la Charte des responsabilités humaines, il s'agira d'élaborer une Charte africaine des responsabilités.

## 2. Élaborer de nouveaux principes fondamentaux de la gestion de la société

Chaque pays s'est doté d'une constitution, souvent inspirée du modèle de l'ancienne puissance coloniale. Trop souvent ces constitutions ont été élaborées par un collège de professeurs de droit, sans association de toute la société à la définition et à la discussion des principes fondateurs.

Les constitutions ont certes été soumises à un vote formel, mais elles n'en restent pas moins un objet étranger à la société. Loin de rapprocher les Etats des sociétés, elles n'ont contribué qu'à les en éloigner. Dès lors, il n'est pas étonnant que ces constitutions, dont la valeur devrait être d'offrir à la gouvernance un socle enraciné et durable, soient traitées avec légèreté, comme de simples morceaux de papier que l'on peut modifier au gré des besoins des élites au pouvoir.

Pour être légitimes aux yeux de tout un peuple, les principes de gouvernance doivent refléter la manière dont la société elle-même pense qu'elle doit être gérée. Ces principes doivent être vivants, trouver leur écho dans la gestion collective à différents niveaux, depuis la famille, le village et le quartier jusqu'à la nation toute entière. Écrites dans un langage accessible à tous et dans les langues nationales, longuement débattues, reflétant la vision que la société veut avoir d'elle même pour l'avenir, les constitutions doivent être l'expression vivante de la volonté de vivre ensemble et de la capacité à le faire.

Reprenant les réflexions inter-africaines et internationales sur les constitutions, la conférence dégagera les grandes lignes d'un nouvel effort constitutionnel que l'Afrique doit s'imposer.

## 3. Tirer le meilleur de la tradition et de la modernité en reconnaissant le pluralisme juridique

L'un des critères principaux de légitimité de la gouvernance c'est que les sociétés se sentent bien gouvernées : les contraintes qui sont imposées à chacun au nom du bien commun doivent être référées à des nécessités claires de la société ; les modes de gestion doivent être conformes à la manière dont la société pense qu'il faut se mettre d'accord et gérer les conflits ; les dirigeants doivent être dignes de foi ; les institutions et les dispositifs publics de travail doivent être efficaces, pertinents et mis en œuvre par des fonctionnaires compétents et soucieux de l'intérêt public.

Le droit et la régulation des conflits sont une partie importante de la gouvernance. Mais, comme l'écrivait il y a 25 siècles le sage chinois Confucius : « dans une société qui fonctionne bien, les marches des écoles

sont usées et les marches des tribunaux se remplissent d'herbe ». Les sociétés africaines en fournissaient une illustration avec une pratique traditionnelle de l'arbitrage entre intérêts et de la gestion des conflits qui mettait en œuvre des dispositifs de conciliation conformes à la coutume plutôt que de recourir au droit écrit. Avec la colonisation, puis l'Etat post colonial, la plupart des sociétés africaines juxtaposent deux ordres juridiques, l'un dit coutumier, l'autre dit moderne, l'un oral, l'autre écrit, qui trop souvent s'ignorent, se juxtaposent, se concurrencent. Plutôt que de faire triompher l'un sur l'autre, d'exalter une tradition idéalisée ou de l'abolir au nom de la modernité, il faut, pour un projet africain de gouvernance, rechercher le meilleur des deux apports et élaborer des principes de pluralisme juridique.

#### 4. Reconstruire les Etats à partir du local et fonder la gouvernance sur le principe de subsidiarité active

Les Etats post coloniaux étant tous plaqués sur la réalité des sociétés africaines plutôt que d'en être une partie vivante et consubstantielle, c'est au niveau local, là où les gens vivent - les villages, les quartiers, les villes, les provinces - que s'invente la gouvernance africaine de demain.

Il a fallu le mouvement de décentralisation des années 1990 pour que, selon l'expression d'Ousmane Sy, « l'administration revienne à la maison », qu'elle soit sur la voie de redevenir une partie intégrante de la société. Or, au même moment, on observe que les territoires locaux – les villes, les régions, etc. – sont, dans le monde entier, non pas des restes du passé, progressivement balayés par des systèmes modernes de communication qui relient instantanément tous les points de la planète, mais deviennent, au contraire, la brique de base de la gouvernance et l'acteur pivot de l'économie.

C'est en effet à cette échelle territoriale que l'on peut gérer simultanément les questions économiques, sociales et écologiques. En outre, notre économie est de plus en plus une économie de la connaissance où la capacité locale des acteurs à coopérer entre eux, ce que l'on appelle le capital immatériel du territoire, devient le facteur majeur de la compétitivité. C'est donc à partir du local qu'il faut inventer un projet africain de

gouvernance. Non pas en considérant les territoires fermés sur eux-mêmes, mais en les sachant, au contraire, largement ouverts sur leurs voisins et sur le monde.

Aucun problème réel de nos sociétés ne peut se gérer à un seul niveau. Le partage rigide des compétences entre chacune des échelles de gouvernance, de la communauté de base au continent tout entier, est voué à l'échec. Ce qu'il faut au contraire inventer ce sont les principes, les méthodes et la culture de l'exercice de compétences partagées, de la coopération entre les différents niveaux de gouvernance. C'est ce que l'on appelle maintenant la gouvernance à multi-niveaux. L'idée se heurte à l'obstacle des idées reçues, à la résistance de tous ceux qui sont attachés à un exercice féodal du pouvoir, qui veulent être maîtres chez eux, mais elle va s'imposer progressivement. Le principe de subsidiarité active décrit les méthodes par lesquelles les différents niveaux peuvent concrètement coopérer autour de chaque défi de la société.

La conférence sera l'occasion de recenser et valoriser tout ce qui, dans les innovations locales, contribue aujourd'hui à inventer la gouvernance africaine de demain, puis de débattre de la gouvernance à multi niveaux et de faire des propositions concrètes de mise en œuvre de la subsidiarité active.

#### 5. Faire vivre le projet de l'intégration régionale africaine

Il serait difficile de prétendre que l'Afrique ne dispose pas d'institutions d'intégration, depuis l'Union Africaine elle-même en passant par les multiples organisations régionales ou spécialisées – la monnaie, l'économie, le commerce, la gestion de l'eau etc... - qui fédèrent les différents Etats africains. Du côté des pays eux-mêmes, les frontières héritées de la colonisation ont rarement une réalité humaine et historique profonde. Les échanges humains et économiques informels, les migrations et les trafics à travers des frontières poreuses sont

plus riches que ceux résultant des Etats post coloniaux. Mais il n'empêche que les obstacles de toute nature qu'ils opposent à cette réalité sont innombrables. Les institutions inter-gouvernementales d'intégration régionale d'un côté et les communautés transfrontalières de l'autre sont deux réalités peu connectées entre elles.

Le drame historique qu'a vécu l'Afrique est d'avoir mené les luttes pour l'indépendance au nom de la construction d'Etats

souverains, sur l'ancien modèle légué par les anciennes puissances coloniales, alors que celles-ci, ayant mesuré pour elles-mêmes les conséquences dramatiques du nationalisme, étaient en train de construire l'Union Européenne ! On a voulu avec l'Union Africaine et les organisations régionales simuler cette intégration

régionale et continentale sans suivre les différentes étapes qui lui aurait donné de la consistance. On n'a fait que construire des institutions de plus.

Au cours de la conférence nous débattons des processus permettant d'aller vers d'authentiques intégrations régionales et à une véritable union africaine.

## 6. Associer tous les acteurs de la société à la gestion des affaires publiques

Un proverbe dit : « On ne ramasse pas une pierre avec un seul doigt ». Il est illusoire d'attendre de l'action publique qu'elle assure le monopole du bien public. Le partenariat entre les acteurs est au cœur de la gouvernance moderne, qu'il s'agisse d'assurer les services de base – eau, assainissement, sécurité, éducation, santé, etc.. - ou qu'il s'agisse de développement économique.

Les sociétés africaines ont leurs propres traditions de partenariat. La théorie moderne de la gouvernance et les pratiques développées dans les pays concernés peuvent apporter leur propre éclairage. A ceci s'ajoute la forte présence, dans beaucoup de pays, de « partenaires au développement » qui participent, eux aussi,

directement à la délivrance des services publics. Mais, trop souvent, les modalités de partenariat ne sont pas clairement définies et beaucoup d'acteurs, en particulier les habitants des quartiers pauvres des villes, les paysans, les pêcheurs artisanaux, les acteurs de l'économie informelle, etc.. ne sont pas organisés pour prendre la parole et ne sont pas, encore, reconnus pour leur compétence alors que ce sont eux qui font vivre le plus de personnes.

Au delà d'un discours abstrait sur le partenariat, qui conduirait à un consensus sans portée pratique, la conférence élaborera une charte de partenariat entre acteurs à partir de cas concrets et d'expériences vécues.

## 7. Inventer une autre manière de concevoir la « gestion des affaires de la cité »

Avec la crise des idéologies ayant marqué les débats des premières décennies des indépendances et en raison de la perte de confiance des sociétés à l'égard de leurs dirigeants politiques, on observe, un peu partout en Afrique, l'émergence, à l'occasion d'élections, de dirigeants plus ou moins charismatiques et providentiels, au programme souvent flou. Dans le débat politique, des projets de sociétés élaborés à la va vite, sans concertation avec la population, et qui ne seront pas mis en œuvre masquent mal des rivalités de personnes, des appétits de pouvoir et des concurrences pour l'accès aux biens publics. L'imposition par les anciennes puissances coloniales et par les institutions

internationales de régimes dits de démocratie représentative, multipartites, loin d'introduire dans les pays une démocratie authentique, substantielle, les en a parfois éloignés. On nous disait que la démocratie serait facteur de paix. Mais en Afrique, elle a été surtout facteur de violences et de guerres. A l'issue d'élections rarement honnêtes et dont les enjeux sont rarement perçus par l'ensemble de la population, les règles de majorité font qu'avec 51 % des voix on peut s'adjuger l'intégralité du pouvoir et, avec lui, la rente que l'on peut tirer de l'exploitation des ressources naturelles. Ce principe du « vainqueur qui prend tout » est en outre étranger à des sociétés qui ont pourtant développé des méthodes

éprouvées de construction de consensus et de partage.

L'Afrique doit trouver une autre manière d'élaborer des perspectives politiques. Les programmes ne peuvent pas être élaborés par les appareils de partis politiques qui, parfois, ne sont que des outils de conquête du pouvoir au service de dirigeants n'ayant pour projet que l'accès au pouvoir pour la jouissance des biens publics. Les projets de société et les programmes politiques qui en sont issus doivent être le reflet de ce que

désire toute une société. Il faut pour cela des méthodes adaptées.

Au cours de la conférence, nous aurons l'occasion d'examiner les premiers résultats de l'Assemblée malienne de citoyens, tentative originale de construire un projet politique « de bas en haut », et d'examiner les conditions dans lesquelles on peut, à l'échelle de nos villes et de nos États, réhabiliter la culture du consensus pour en faire la règle et non l'exception dans la décision publique.

## **8. S'appuyer sur une société civile active pour une gestion publique équitable**

La société africaine se développe en marge des institutions formelles et même parfois malgré elles. Sans la vitalité de la société civile africaine, incroyablement dynamique et inventive malgré la pauvreté et malgré les crises, l'Afrique serait dans une situation pire qu'elle n'est aujourd'hui. Mais cette société civile ne se laisse pas toujours voir clairement car les élites africaines et les partenaires au développement polarisent leur attention sur les structures institutionnelles. On dirait que la société ne se met à exister que si des organisations non gouvernementales institutionnalisées sont là pour la représenter ! En outre, trop souvent, ces représentations officielles de la société civile sont en réalité des outils instrumentalisés du pouvoir et des partenaires au développement.

Pour que les paysans, les pêcheurs, les habitants des villes, les entrepreneurs du

secteur informel, les femmes, les jeunes puissent prendre leur part aux affaires publiques, puissent être entendus, il faut que tous ces secteurs aient accès à une bonne compréhension des enjeux nationaux et internationaux, que leurs dirigeants puissent bénéficier d'une formation adéquate, que toute la société ait accès à une excellente information sur la gestion des affaires publiques (l'utilisation des impôts, l'utilisation de l'aide au développement, l'utilisation des revenus tirés des ressources naturelles, etc..) et au meilleur de l'expérience internationale.

La conférence permettra de confronter les différentes expériences d'implication de la société civile dans l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques et de proposer les outils de formation et d'information nécessaires.

## **9. Former les gestionnaires publics au service de la société**

La compétence et le dévouement des agents du service public local, régional et national est une dimension décisive de la légitimité de la gouvernance. Il ne peut exister de bonne gestion de la société sans l'apport de fonctionnaires bien formés, dévoués à la cause publique, capables d'entrer en dialogue respectueux avec les autres secteurs de la société et avec les collègues des autres administrations. Des formations techniques et juridiques ne

suffisent pas. Dès lors, la mise en place d'un réseau interafricain de formation à la gouvernance, développant en commun des banques d'études de cas et des cursus de formation initiale et permanente devient une priorité. Elle permettra aux étudiants de mieux comprendre les défis auxquels la société africaine va être confrontée dans les cinquante prochaines années, les conditions d'une réforme profonde des États et les principes de gouvernance du 21e siècle. Ce

réseau interafricain de formation devrait associer à la fois l'Association des villes africaines (CGLU – Afrique), les centres et

instituts de formation des fonctionnaires territoriaux et les Écoles nationales d'administration existantes.

## 10. Construire les conditions d'une sécurité pour tous et d'une paix durable.

Le continent africain est l'un des plus violemment déchiré par les conflits. Ceux-ci ont toujours une double dimension de guerre civile interne et d'ingérence étrangère. Les ressources naturelles et minières, loin d'être une source de prospérité pour l'Afrique, alimentent directement ou indirectement la plupart des conflits. Les concurrences pour le partage des terres, aggravées par la croissance de la population et la convoitise des puissances extérieures et par la perte de fertilité des sols, sont sous-jacents à la plupart des conflits qualifiés de conflits ethniques ou communautaires.

La faible légitimité des États en fait un rempart bien fragile contre l'irruption de la violence quand elle n'en est pas le premier facteur. La communauté internationale a développé toute une philosophie de

reconstruction de l'État après sa faillite mais ni les méthodes utilisées, ni la faible durée des interventions ne contribue à leur réussite. Et, malgré les efforts louables de l'Union Africaine, rares sont les conflits qui se sont dénoués sans une intervention de la "communauté internationale".

Pourtant, porteuse de traditions millénaires, l'Afrique a ses propres instruments de régulation des conflits et de construction de la paix et celles-ci mériteraient d'être confrontées à l'expérience internationale pour développer une nouvelle doctrine. La conférence s'attachera à mettre en dialogue différents acteurs institutionnels et sociaux, les amènera à réfléchir sur leurs pratiques, à mutualiser leurs expériences et à envisager des alternatives en matière de prévention et de gestion des conflits.

## B- L'Afrique invente son économie

L'Afrique est-elle condamnée au sous-développement ? Est-elle vouée à être un simple réservoir de ressources naturelles dont les autres puissances se disputent le contrôle, voire le pillage, en s'appuyant pour cela, de façon circonstancielle, sur des dirigeants africains ? La richesse africaine est-elle vouée à se transformer en appartements de luxe à Paris ou à Londres, en comptes en banque privés dans des banques suisses ou dans des paradis fiscaux sans jamais profiter à toute la population ? Peut-on accepter cette fatalité illusoire ?

Les spécialistes de la prospective ne voyaient en 1950 pas d'autre avenir pour la Chine que celui de société agricole. La voilà maintenant en passe de devenir la première puissance économique mondiale. Pas seulement, comme on l'a parfois dit, l'usine du monde, laissant entendre qu'elle ne doit son développement qu'à l'exploitation de sa main-d'œuvre, mais aussi l'une des premières puissances technologiques, le leader de l'énergie solaire, l'un des pays qui maîtrise le mieux les nouvelles technologies, etc.. Même chose pour l'Inde. Dans les deux cas de la Chine et de l'Inde, que n'a-t-on dit autrefois sur l'incompatibilité de leur système culturel ou social avec le développement d'une économie moderne et voilà que l'on présente celui-ci comme le facteur principal de leur développement ! Est-il inscrit dans les étoiles que seule les sociétés africaines sont définitivement inaptes au développement, sauf lorsqu'elles se laissent mener et guider par d'autres ?

Ceux-là mêmes qui prétendent que le sous développement actuel s'explique par la mise en coupe réglée de l'Afrique par des sociétés étrangères, n'y croient pas eux-mêmes. Ils savent bien que les Africains sont en grande partie responsables de ce sort peu enviable.

L'Afrique doit se doter d'une oéconomie (le sens étymologique du mot économie : les règles du jeu – nomos – de gestion de la maison commune – oïkos -), d'un système de production et d'échange lui permettant à son tour de bénéficier des avantages de la mondialisation mais aussi d'énoncer ses propres règles du jeu pour lui permettre de préserver ses écosystèmes, de développer progressivement ses propres compétences et son propre système productif, de concevoir son propre développement durable.

A la lumière d'expériences concrètes, de réflexions africaines et du meilleur des réflexions internationales sur l'évolution des systèmes économiques, la conférence visera à définir une conception africaine du développement durable. Car il ne s'agit plus maintenant de se borner à imiter le modèle occidental de développement. Celui-ci, fondé sur l'exploitation de l'énergie et des ressources naturelles venant de toute la terre, n'est ni généralisable pour le monde entier ni durable pour lui-même. Il doit connaître une profonde mutation. L'Afrique ne doit pas rater ce nouveau rendez-vous avec l'histoire.

Pour élaborer une pensée africaine sur l'oéconomie, considérée comme branche majeure de la gouvernance, la conférence abordera neuf propositions : 1. énoncer des nouvelles règles de gouvernance des ressources naturelles ; 2. adapter le régime de la gouvernance du foncier aux réalités des sociétés africaines ; 3. promouvoir les bonnes pratiques qui facilitent la délivrance des services de base ; 4. promouvoir une gestion intégrée et équitable de l'eau et des zones littorales ; 5. accompagner la mise en place de filières agroalimentaires stables et durables ; 6. développer une nouvelle vision de la monnaie et de l'énergie comme vecteurs du développement des territoires ; 7. renouveler les règles du partenariat avec les entreprises étrangères ; 8. fonder la dynamisation des économies locales sur l'évolution du secteur informel ; 9. promouvoir une culture de management et d'entreprise adaptée aux réalités et aux besoins de l'Afrique.

## 1. Enoncer des nouvelles règles de gouvernance des ressources naturelles

On a parfois parlé, en Afrique, de la « malédiction des ressources naturelles ». Tant il est vrai que la richesse naturelle apporte plus souvent guerres, enrichissements illicites, pillages, dégradations irréversibles de l'environnement physique et social que prospérité à l'ensemble de la population. Il n'est pas rare que la population découvre un jour que son sous-sol a été bradé à des sociétés étrangères sans que les communautés aient été le moindre du monde informées, encore moins consultées. L'expérience prouve que seule la prospérité économique acquise à la sueur de son front est durable, d'abord parce qu'il faut en répartir équitablement les fruits, ensuite parce qu'elle donne naissance à des compétences, des apprentissages, des savoirs faire, des institutions qui perpétueront cette prospérité. A l'inverse, l'exploitation des ressources naturelles selon un modèle minier – on prend la richesse et on s'en va sans rien laisser de durable- se prête à l'appropriation illicite des richesses.

Quand l'Etat prétend avoir le monopole des ressources naturelles, il fait dépendre l'enrichissement des élites dirigeantes et le train de vie de l'Etat de leur exploitation. Mais en quoi ces richesses lui appartiennent-elles plus qu'à la communauté locale d'un côté ou à l'Afrique et au monde tout entier de l'autre ? Et, dès que l'Etat s'effondre, des seigneurs de la guerre prennent pour eux-mêmes le contrôle de ces richesses, le diamant, le pétrole, le cuivre etc. pour asseoir leur pouvoir féodal et s'enrichir au détriment des populations. Les sociétés étrangères participent à ce pillage. L'Europe, les Etats-Unis, de plus en plus la Chine et l'Inde ont un tel désir de ces richesses que leurs agents économiques ne sont pas regardants sur les moyens.

Or, les ressources naturelles ne sont pas un

bien économique ordinaire. Elles sont un don de la nature avant d'être le fruit de l'effort des hommes. Leur répartition dans le sol et le sous-sol ne doit rien au mérite de telle ou telle communauté, petite ou grande. Contrairement aux biens industriels ordinaires, qui peuvent se multiplier à l'infini en fonction du développement des techniques et des savoirs faire, les ressources naturelles sont en quantité finie. Et les entreprises internationales qui interviennent dans l'exploitation devraient être soumises à un droit lui-même défini et contrôlé à l'échelle internationale.

Ces caractéristiques particulières des ressources naturelles doivent donc donner naissance à des régimes de gouvernance eux-mêmes particuliers, posant la question de la justice dans la répartition des bénéfices, associant les communautés locales à leur exploitation aussi bien en termes de ressources et de protection de l'environnement qu'en termes d'apprentissage pour le futur. Il faut s'appuyer, pour mettre en place ces régimes de gouvernance, sur une opinion publique internationale de plus en plus révoltée par la pratique d'opérateurs économiques sans scrupule, revendiquer une traçabilité de toutes les ressources apportées à l'occasion de l'exploitation des ressources naturelles et de l'usage qui en est fait. Un embargo strict devrait être imposé à l'échelle internationale à l'égard de toute exploitation des ressources naturelles associée à des seigneurs de la guerre.

Réflexions et expériences existent maintenant en grand nombre. La conférence sera l'occasion d'énoncer les régimes de gouvernance applicables aux ressources énergétiques et minières et de traduire concrètement ces régimes de gouvernance en un ensemble de protocoles d'accord servant de modèle pour l'avenir.

## 2. Adapter le régime de la gouvernance du foncier aux réalités des sociétés africaines

On a souvent présenté l'Afrique comme un continent sous peuplé et qui disposait de ressources suffisamment vastes en matière foncière pour ne pas avoir à se plier à des règles aussi complexes que celles qui régissent le foncier dans les régions très peuplées du monde. Mais les sols véritablement cultivables se raréfient au moment où la population rurale continue à croître de façon importante malgré les migrations vers les villes. L'Afrique est le dernier continent qui connaît une véritable explosion démographique, mettant à mal les mécanismes traditionnels de régulation foncière. La plupart du temps, les deux régimes, traditionnel et moderne, de gestion du foncier se juxtaposent et se contredisent. Les conflits entre agriculteurs et éleveurs s'amplifient dans de nombreuses régions d'Afrique et viennent alimenter les affrontements sanglants. Plus récemment, la faiblesse politique et économique de l'Afrique en fait une proie tentante pour des pays tiers et entreprises étrangères prêts à acquérir de grandes portions de territoire pour les mettre directement en valeur et il y a peu d'arguments à leur opposer si, dans les faits, la mise en valeur actuelle est très déficiente. Enfin, dans un certain nombre de pays africains, la concurrence entre pauvres

et riches pour le contrôle d'un foncier devenu trop rare est le substrat économique de conflits sociaux.

La gouvernance du foncier est donc, de quelque côté que l'on se tourne, une dimension majeure de la gouvernance en Afrique. La conférence sera l'occasion d'énoncer les régimes de gouvernance les mieux adaptés au foncier urbain et rural. N'est-il pas significatif que le dernier prix Nobel d'économie soit allé à Madame Osborn pour ses travaux sur la gestion du foncier, montrant que les mécanismes traditionnels de gestion étaient supérieurs aux mécanismes de privatisation préconisés par les institutions internationales ? Et tous ceux qui étudient le droit coutumier sont impressionnés par la grande subtilité et la diversité des droits d'usage qui s'attachaient à ce bien fondamental dans les sociétés agricoles.

La conférence fera le point des difficultés rencontrées aujourd'hui en Afrique dans la gouvernance du foncier, examinera un ensemble de démarches innovantes, visant notamment à combiner droit coutumier et droit moderne, et en dégagera les grandes lignes d'un régime de gouvernance applicable à ce bien.

## 3. Promouvoir les bonnes pratiques qui facilitent la délivrance des services publics de base

Les sociétés ne jugent pas leurs gouvernants à leur discours. Elles les jugent à leur capacité à assurer le bien être à leurs concitoyens et, au premier rang de ce bien être, la délivrance des services de base : l'eau, l'assainissement, l'approvisionnement en denrées de première nécessité, l'éducation, la santé, la sécurité, l'approvisionnement énergétique, l'environnement sain, etc.

Si les débats sur la décentralisation occupent les élites administratives et politiques, si les conflits de pouvoir entre Etats et collectivités locales passionnent les

protagonistes, la population pour sa part, et en particulier la plus pauvre, est avant tout désireuse de savoir si tel ou tel système contribuera mieux ou moins bien à la délivrance des services de base. C'est à cette question qu'a été consacrée, en 2005, Africités 3, la troisième rencontre des villes africaines. Des multiples ateliers se sont dégagés les « principes de Yaoundé », c'est-à-dire les principes qui devraient guider les autorités publiques pour concevoir, en partenariat avec la population, la délivrance des services de base. Depuis lors la pertinence de ces principes a été testée dans un certain nombre de cas

(Bamako au Mali, Cotonou au Bénin et Lomé au Togo).

La conférence fera le point de ces expériences, en réunira d'autres en vue de dégager une philosophie et une pratique

africaines et de doter conjointement l'Association des villes africaines et les Etats d'un système permanent d'échange d'expériences et d'apprentissages mutuels dans ce domaine.

#### 4. Promouvoir une gestion intégrée et équitable de l'eau et des zones littorales

L'eau est un autre bien naturel appelant à l'invention de régimes de gouvernance adaptés. C'est en Afrique un bien précieux mais un bien de plus en plus rare du fait de sa consommation croissante et du fait des menaces qui pèsent sur la ressource, tant en raison du changement climatique qu'en raison de pratiques peu respectueuses du long terme et contribuant à la désertification.

En outre, les zones littorales des grands lacs et des océans africains posent des questions difficiles de surpêche, de dégradation des milieux, de concurrence entre les pêcheurs artisanaux, qui font vivre des secteurs entiers de la population, et des flottes industrielles étrangères, qui rapportent des devises à l'Etat.

Il existe une vaste expérience de la gestion de l'eau tant en Afrique que dans le reste du monde car cette gestion est pour ainsi dire à l'origine même de la gouvernance et de l'Etat (il suffit de penser à l'Egypte ancienne pour s'en convaincre). Les principes de la gouvernance de l'eau sont largement connus. Tout le monde parle au plan international de « gestion intégrée de l'eau » mais la plupart du temps, en Afrique et ailleurs, cela reste un slogan. Les difficultés pour y parvenir sont en effet nombreuses. Il faut pour y parvenir une bonne articulation des niveaux de gouvernance, depuis le

quartier ou le village, jusqu'au bassin fluvial transfrontalier, une capacité de coopération entre différentes administrations (celles qui gèrent l'infrastructure, celles qui gèrent le traitement, celles qui gèrent l'usage, celles qui gèrent l'hygiène et la santé, celles qui gèrent l'éducation, etc.), des mécanismes à la fois justes et efficaces de répartition des usages de l'eau (entre éleveurs et agriculteurs, entre villes et campagnes, entre agriculture et usages domestiques, entre besoins économiques et besoins de vie quotidienne, etc). Il n'y a pas non plus de bonne gestion de l'eau sans l'association des différents types d'usagers, pas de bonne gestion des écosystèmes littoraux sans participation des communautés de pêcheurs. Mais toute cette riche complexité de la gouvernance de l'eau a été trop souvent en Afrique niée par des principes dogmatiques comme la privatisation des services publics de l'eau, la facturation complète des coûts, bref tout ce qui ramène l'eau à un bien économique ordinaire. Or la gestion de l'eau doit relever d'un double principe de justice sociale et d'efficacité.

La conférence sera l'occasion de passer en revue les expériences qui se rapprochent le mieux de cette gestion intégrée et équitable de l'eau, pour dégager un certain nombre de principes communs.

## 5. Accompagner la mise en place de filières agroalimentaires stables et durables

Aujourd'hui encore, on parle beaucoup de développement durable mais sans se donner les moyens d'en faire plus qu'un slogan. Ceci tient en particulier à l'organisation même de l'économie. Elle privilégie un type d'acteur économique : l'entreprise. Celle-ci ne maîtrise en réalité qu'une petite partie de la filière de production depuis les matières premières jusqu'à la distribution finale et au recyclage des sous-produits de la consommation.

Or, seules des filières durables, économes en énergie et en matières premières, assurant une répartition équitable de la valeur ajoutée tirée de toute la chaîne, respectueuses de l'environnement à chaque étape de la production et de l'échange, peuvent permettre d'aboutir à des sociétés durables.

La conférence abordera cette question, à partir d'une filière qui concerne plus directement l'Afrique : la filière agroalimentaire. L'Afrique y est directement confrontée à travers les questions de sécurité alimentaire, de politique agricole, de régulation de production, de commerce international. Pour l'un des produits agricoles phares, la banane, un forum international multi-acteurs s'est récemment mis en place. Commencent à s'y dessiner le régime de gouvernance de filières durables.

La conférence sera l'occasion de discuter du concept de filière durable, d'examiner les politiques agricoles africaines, l'impact du commerce international, l'évolution des régimes préférentiels avec les pays européens et d'énoncer les grandes lignes de filières agroalimentaires durables.

## 6. Développer une nouvelle vision de la monnaie et de l'énergie comme vecteur du développement des territoires

Il peut paraître curieux d'associer énergie et monnaie dans un même thème de la conférence. Mais, si l'on regarde de plus près, l'énergie, présente dans toutes les activités quotidiennes, située au cœur du commerce international, présente les trois caractéristiques d'une monnaie à part entière : c'est une unité de compte (tout le monde connaît la valeur du baril de pétrole), c'est un moyen de paiement à la base du système de troc international et c'est enfin une réserve de valeur aussi bien au niveau des gisements qu'au niveau des stocks régulateurs.

Après la crise financière, le dollar a perdu sa position de monopole de monnaie internationale au profit de grandes monnaies régionales qui vont très progressivement s'imposer : l'euro, le yuan chinois associé au yen japonais, demain la roupie indienne. Comment se situera l'Afrique dans cette nouvelle configuration ? Doit-elle développer

des monnaies locales pour encourager la circulation de travail et de marchandises à l'échelle de plus petites communautés que les Etats ? N'est-ce pas seulement par habitude que l'on gère nos échanges avec des monnaies à dimension unique (l'euro, le dollar, etc..) alors qu'il faudrait, pour aller vers un mode de vie durable, consommer plus de travail humain et moins d'énergie fossile ? Comment tirer parti, même dans un continent (l'Afrique n'est pas pauvre, ce sont les africains qui sont pauvres) comme l'Afrique, des moyens permis par les développements technologiques, comme les portes monnaies électroniques, pour développer une vision nouvelle de la monnaie ? Faut-il en particulier payer le travail humain et l'énergie avec une même monnaie ?

C'est à ces questions que la conférence tentera d'apporter des réponses.

## 7. Renouveler les règles du partenariat avec les entreprises étrangères

Des points de vue contrastés existent sur le rôle des entreprises étrangères dans le développement. Elles sont omniprésentes sur le continent africain. Le livrent-elles au pillage ou sont-elles pour l'Afrique le moyen d'acquérir plus rapidement les connaissances technologiques, les savoirs faire, les capitaux et les circuits de commercialisation internationaux qui lui manquent cruellement ? L'expérience internationale montre que la question ne se pose pas dans l'absolu. Tout dépend de l'usage qui est fait des entreprises et des capitaux étrangers.

Ainsi, pour ne prendre que les deux exemples de développement les plus importants du monde, la Chine s'est développée à une vitesse vertigineuse en s'appuyant au départ sur le partenariat avec des entreprises étrangères pour faire exploser ses exportations ; alors que l'Inde

se développe plus lentement mais en s'appuyant essentiellement sur des entreprises nationales. Et surtout, comment faire en sorte que ces entreprises étrangères agissent au mieux de l'intérêt commun ? Peut-on parler d'entreprises responsables quand des entreprises qui interviennent dans le monde entier ont leur maison mère uniquement soumise au droit national et quand de surcroît elles peuvent rejeter sur des sous-traitants ou des fournisseurs toutes les activités qui sont moralement ou écologiquement condamnables ? Peut-on concevoir des sociétés internationales sans droit international ?

Telles sont quelques unes des questions qui seront débattues dans la conférence pour jeter les bases de protocoles de partenariat assurant des avantages équilibrés aux parties en présence.

## 8. Fonder la dynamisation des économies locales sur l'évolution du secteur informel

Les politiques de développement impulsées depuis le haut ne marchent jamais si elles ne rencontrent pas des dynamiques locales. Ce principe se trouve illustré par l'histoire mondiale récente, avec le contraste entre les développements de la Chine et de la Russie après l'abandon du système de planification centralisée de l'époque communiste. Les grands monopoles industriels russes ont été privatisés à la va vite et n'ont pas donné naissance à un développement économique plus authentique que l'époque soviétique précédente, bien au contraire. En Chine, un très fort tissu d'entreprises locales à capitaux d'Etats a su se convertir à l'économie de marché et un tissu d'entreprises privées locales s'est rapidement développé aboutissant parfois, en partenariat ou non avec des entreprises étrangères, à des multinationales.

En Afrique, trop souvent, le dédain à l'égard du secteur informel d'un côté et la tendance à pressuriser les activités économiques qui émergent ont fait que les dynamismes économiques locaux ont été peu reconnus et encouragés. Dans un système économique dual, replié sur l'auto-consommation locale d'un côté et ouvert au grand vent de la concurrence internationale pour les produits industriels de l'autre, peu de place reste pour une pensée économique fondée sur le développement des potentiels locaux voire sur la mobilisation de l'épargne locale.

La conférence devra contribuer à un changement de regard sur ces problèmes. Elle examinera l'émergence de dynamiques locales et de systèmes productifs locaux qui sont le fondement d'une nouvelle dynamique africaine de développement.

## 9. Promouvoir une culture de management et d'entreprise adaptée aux réalités et aux besoins de l'Afrique

Quelque soit le statut (public, privé ou coopératif) des acteurs économiques le développement n'existe pas sans qu'émerge une classe d'entrepreneurs, au sens le plus large du mot, capables d'identifier des opportunités, de mobiliser des ressources et des talents, de prendre leur place dans la concurrence internationale. Mais, la gestion de ces entités économiques ne relève pas de règles abstraites internationales applicables à toutes les situations comme peut parfois le laisser penser une présumée « science du management ». La gestion de cette communauté particulière que constituent les personnes impliquées dans une même entité économique n'est pas étrangère à la manière dont se gère le reste de la société. Au delà des recettes toutes faites, il a fallu reconnaître l'existence d'un management à la japonaise, d'un

management à la chinoise, d'un management à l'indienne au même titre qu'il existe, par exemple, un management à la française différent du management à l'allemande ou à l'américaine. Comment former les futurs entrepreneurs africains ? Comment réfléchir à un modèle africain de management ? Comment sortir les universités et les formations à l'administration des affaires du simple mimétisme à l'égard de Harvard ?

La conférence devra permettre de faire le point des ressources existantes dans ce domaine dans l'enseignement africain, du primaire au supérieur, d'examiner si, au delà de la diversité des sociétés africaines, on peut parler d'un modèle africain du management et de définir une stratégie de développement de l'esprit d'initiative et d'entreprise.



## C. L'Afrique renégocie sa place dans le monde

En dépit de ses immenses atouts naturels (30% des réserves minérales mondiales, 15% des terres arables du monde et 20% du potentiel hydroélectrique du monde), l'Afrique ne parvient toujours pas à créer suffisamment de richesses pour assurer un minimum de bien être à sa population. En 2003, le produit national brut (PNB) de la France avec moins de 60 millions d'habitants, était trois fois supérieur à celui de l'Afrique toute entière, avec plus de 800 millions d'habitants<sup>1</sup>. De surcroît, l'Afrique est le continent le plus endetté du monde en proportion de son produit national brut. Si pour l'ensemble des pays en développement, le stock de la dette extérieure s'élève en moyenne en 2000 à 40% du PNB, ce ratio culmine, pour l'Afrique, à un peu plus de 60%. A l'intérieur du continent africain, la situation de l'Afrique au sud du Sahara est encore plus défavorable, puisque l'encours total (230 milliards de dollars en 1998) représente environ 70% du PNB du sous-continent<sup>2</sup>.

Malgré plusieurs décennies d'une assistance technique et financière multiple et de multiples organisations d'aide publique et privée, le continent africain se trouve encore aujourd'hui dans une situation désespérante de marginalisation croissante. En 1960, au moment des indépendances, le continent africain participait à hauteur de 14% au commerce mondial, alors que sa population représentait 9% de la population mondiale ; en 2003, sa part dans les échanges mondiaux était inférieure à 2% alors que son poids démographique frôlait les 14%<sup>3</sup>.

La faiblesse de la richesse créée et l'endettement croissant font que la place de l'aide financière internationale est déterminante dans la définition et la mise en œuvre des priorités de politiques publiques. Les dirigeants africains se sentent ainsi plus redevables à l'égard des grandes institutions de la "communauté internationale" que des citoyens de leurs propres pays. Les revues du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale et le cycle des subventions, des prêts, des annulations de dettes et de leurs conditionnalités rythment la gestion publique dans la plupart des pays. Le poids de l'aide dans les budgets publics des pays et les enjeux qui lui sont liés retirent en fait toute initiative autonome aux dirigeants des gouvernements africains.

Il devient urgent, à l'approche du prochain cinquantenaire, d'ouvrir le débat sur les conditions d'un renouveau des relations à construire entre l'Afrique et les autres continents et pays du monde. Tout en renforçant un partenariat gagnant-gagnant avec les autres pays et grandes régions du monde, l'Afrique doit s'efforcer de sortir de la dépendance et de faire entendre sa voix.

Pour ce faire, cinq propositions sont mises en débat pendant la conférence : 1. redéfinir de nouveaux paradigmes donnant un sens à une coopération internationale bâtie sur la solidarité et le partenariat, indispensable à la paix et à la justice dans un monde globalisé ; 2. construire les axes d'un dialogue entre les acteurs sociaux africains et ceux des autres continents (Europe-Asie-Amérique latine) pour une coopération mutuellement avantageuse ; 3. promouvoir une intégration des filières de production et d'échanges des biens et services au niveau des grandes régions du continent ; 4. faire mieux entendre la voie d'une Afrique solidaire dans les instances internationales pour une gouvernance mondiale juste et responsable ; 5. créer des pôles universitaires et des centres de formations et de recherche scientifique régionaux permettant au continent de se doter des ressources humaines capables de le hisser au niveau de la performance qu'exige la compétition mondiale.

---

1 Atlas de l'Afrique : un continent jeune, révolté, marginalisé Éditions Autrement, 2005

2 Site Web de la Présidence de la République française : dette extérieure de l'Afrique

3 idem (1)

## 1. Redéfinir de nouveaux paradigmes pour redonner un sens à la coopération internationale pour le développement

Le développement, c'est d'abord la responsabilité et l'ambition. La coopération au développement, construite sur la logique actuelle de l'aide, ne responsabilise pas l'Afrique. Pire, elle installe l'illusion que le développement n'est possible qu'à travers les actions de l'Etat et ses appuis de l'extérieur. Or le développement d'une société implique un projet construit dans la durée et porté par cette société, mais le mode d'intervention sur le court terme de l'aide empêche la vision à long terme et contribue à rendre les sociétés africaines étrangères à leur propre destin. Les « bailleurs de fonds » ne se bornent pas qu'à faire des appuis financiers, ils font aussi des choix prescriptifs sur des domaines dans lesquels il faut agir et pour déterminer le « comment agir ». Cela contribue à ce que des modèles de développement soient plaqués sur des sociétés qui ne s'y reconnaissent pas donc qui ne se sentent pas responsable.

Il devient urgent d'ouvrir le débat sur le

renouvellement du cadre du partenariat entre l'Afrique et ses partenaires internationaux afin de lui donner un sens et le rendre plus efficace et pertinent. Certes, la généralisation de la coopération à travers l'appui budgétaire et la coopération décentralisée sont de premiers efforts dans le sens d'une plus grande responsabilisation des Etats et des collectivités locales quant à leurs propres choix, mais il faut aller plus loin.

La définition de nouveaux paradigmes pour donner un sens à une coopération bâtie sur la solidarité indispensable en vue de résoudre des problèmes communs à dimension mondiale (le changement climatique, la circulation des personnes et des biens et la lutte contre les grandes pandémies), doit être mis au cœur de l'agenda afin de donner corps à des engagements réciproques formalisés dans un cadre de référence qui prendrait la forme d'une « Charte internationale de la coopération pour le développement ».

## 2. Construire les axes d'un dialogue entre les acteurs sociaux de l'Afrique et ceux des autres continents (Europe-Asie-Amérique latine)

Le potentiel naturel de l'Afrique en ressources foncières, végétales, minières et hydrauliques semble être sa malédiction. Il ne profite ni à sa population, ni à sa jeunesse qui préfère aller chercher son bonheur hors du continent. Pire, la forte tension qui s'exacerbe d'année en année entre une population qui augmente et qui s'urbanise dans le désordre et des ressources naturelles qui se raréfient et se dégradent tous les jours un peu plus, ne présage rien qui vaille. Pour les Etats et les opérateurs économiques européens, asiatiques et des Amériques, l'Afrique n'est qu'une source de matières premières et un marché pour écouler des produits d'exportation et même souvent des déchets. Pour les acteurs sociaux de ces mêmes pays l'Afrique n'est bonne qu'à la compassion et à la charité. Cette triple posture de mendiant qui attend tout des autres, de bradeur insouciant de son patrimoine naturel non renouvelable et

d'acheteur de tout ce qu'il aurait pu produire n'est plus tenable et est porteuse de violence et de désespoir qui sont déjà perceptible dans beaucoup de villes africaines.

Au delà des négociations formelles et bilatérales des gouvernements et dans les instances multilatérales, il devient urgent de construire des espaces de rencontres et de mise en dialogue bipartite ou multipartite entre les acteurs économiques et sociaux des différents continents pour la mise en œuvre d'une coopération mutuellement avantageuse.

Ce dialogue doit se construire à partir de l'identification des enjeux mondiaux communs, des perspectives communes et de l'indispensable partenariat à construire entre les acteurs de différents continents après avoir défini le rôle et la contribution de chacun là où il vit.

### 3. Promouvoir une intégration des filières de production et d'échanges des biens et de services au niveau des grandes régions du continent

Le regroupement des pays africains en grands ensembles économiques régionaux n'est ni une idée nouvelle, ni un rêve irréalisable. Elle tire son origine du brassage des populations des différentes régions de l'Afrique à travers leurs histoires.

À ce titre, l'intégration politique et économique africaine est d'abord et avant tout le fait des peuples africains. Cette tradition doit constituer le premier point d'appui pour toutes les initiatives d'intégration en Afrique.

Mais les organisations régionales africaines (UMA, CEDEAO, CEAC, COMESA, SADC) sont paralysées par l'immobilisme et la frilosité des gouvernements nationaux malgré toutes les attentes des acteurs africains par rapport à l'intégration des pays.

Suite à la dernière crise du marché du riz, au sein de la CEDEAO, au lieu de se mettre ensemble pour concevoir des réponses communes, chaque pays s'est mis à formuler et à mettre en œuvre sa stratégie spécifique (Initiative Riz au Mali, GOANA au Sénégal). La structuration de la filière coton s'est aussi opérée sur le même schéma de la logique par pays là où la logique régionale

aurait été plus favorable aux producteurs et industriels de la région.

Un autre exemple emblématique est l'accord sur la libre circulation des personnes et biens qui, bien que signé par les gouvernements et ratifié par les parlements nationaux, a toujours du mal à se traduire dans les faits pour les opérateurs des secteurs économiques. Ainsi, lorsque les commerçants se présentent à un poste frontière avec leurs marchandises, il n'est pas rare qu'ils doivent passer des jours entiers à subir des formalités, sinon les caprices des douaniers, policiers et autres gendarmes. Ces tracasseries provoquent des pertes d'opportunités ou des manques à gagner énormes. Résultat : les acteurs économiques africains commercent davantage avec l'extérieur du continent (Chine, Inde, Moyen Orient) qu'à l'intérieur de celui-ci, les frontières aériennes étant plus faciles à franchir que les frontières terrestres. Autrement dit, des dynamiques humaines, sociales et économiques importantes sont bloquées au prétexte de contrôles qui ne sont bien souvent que l'expression aberrante d'une souveraineté dépassée ou simplement de malversations.

### 4. Faire entendre la voie africaine dans les instances internationales et les propositions africaines pour une gouvernance mondiale

L'Afrique est de moins en moins audible dans les traditionnels lieux de débats et de décisions internationaux comme les Nations Unies et autres institutions de Bretton-Woods, car elle suit plus qu'elle ne décide en raison de sa forte dépendance. Pire, les grandes décisions mondiales se font de plus en plus dans les instances comme les G7 et G20 où elle est soit absente soit ne fait que de la figuration à travers des Chefs d'Etat qui ne participent à aucune décision.

La plupart des décisions prises dans ces instances ont des répercussions sur la vie quotidienne des populations africaines. Seuls participent à la décision publique mondiale les pays économiquement et politiquement grands. Dans ces instances, l'Afrique, avec sa ribambelle de pays petits

et faibles, n'a aucune chance de compter.

Mieux se faire entendre sur la scène internationale, exige de l'Afrique d'accorder et de reconnaître plus de responsabilité politique aux grands ensembles dont nous avons déjà parlé et à la Commission de l'Union Africaine qui ont tous le mérite d'exister. Cette intégration politique pour avoir une voix et de l'influence au niveau mondial, exige aussi que soit reconnu à des grands pays comme l'Afrique du Sud, le Nigéria, la République Démocratique du Congo, l'Algérie, le Soudan, l'Éthiopie, etc.. un rôle de leaders régionaux et ces pays devront, à leur tour, avoir un plus grand souci pour les intérêts de leurs régions respectives.

## **5. Créer des pôles universitaires et des centres de recherche scientifique régionaux, pour permettre au continent de se doter des ressources humaines capables de le hisser au niveau de la performance qu'exige la compétition mondiale**

Un essayiste bien connu en Afrique a écrit il y a quelques années dans un de ses ouvrages (Afrologie de Stephen Smith) qui a fait beaucoup de bruit en comparant l'Afrique au Japon que : « l'Afrique est riche mais les Africains sont pauvres ». La seule explication acceptable de ce paradoxe qui fait que le Japonais vivant dans un pays si démuné en potentiel naturel soit plus riche que l'Africain vivant sur un trésor fait d'immenses ressources naturelles est la qualité de la ressource humaine. En dehors de quelques rares pays maghrébins comme la Tunisie et le Maroc qui ont fait de la formation une priorité, le gros de l'Afrique n'a pas de ressources humaines dont la qualité lui permettrait de se hisser au niveau de la dure compétition internationale. Les rares universitaires et chercheurs africains de niveau international préfèrent se réfugier dans les universités et centres de

recherche des pays européens et américains qui leur offre de meilleures conditions de vie et de travail.

Les rares universités et les instituts de recherche régionaux qui ont été hérités au moment des indépendances ont été démantelés en petites universités et instituts nationaux de recherche handicapés par la faiblesse des moyens des pays, qui n'ont aucune commune mesure avec ce qu'exige une université et un centre de recherche de niveau international.

Dans ce domaine aussi, la création de pôles universitaires et de centres de recherche scientifique régionaux, placés sous la responsabilité d'organisations régionales, est la seule voie qui permettra au continent de se doter des ressources humaines capables de le hisser au niveau de la performance qu'exige de nos jours la dure compétition mondiale sur la valorisation des connaissances et des savoirs.

## Note de méthode pour la préparation et l'animation de la conférence « L'Afrique prend son destin en mains »

La question centrale, qui détermine le mode de préparation et l'animation de la conférence du cinquantenaire, est celle de la légitimité de ses résultats. Il y a six conditions à cette légitimité. Ce sont elles qui vont déterminer la présente note de méthode.

### 1. Six conditions de légitimité

- **L'événement est jugé important.** Pour cela, une fois la vérification préalable faite avec les membres de l'ARGA et de l'IRG, il faut rapidement tester l'« opinion publique » en faisant une large information sur les raisons de convoquer cette conférence .
- **L'institution qui convoque la conférence est légitime à le faire :** elle a le souci du bien commun ; elle a montré sa capacité à organiser d'autres processus (le forum gouvernance, l'Assemblée malienne de citoyens, les groupes d'initiative de l'Alliance, etc..) ; elle a montré sa capacité méthodologique ; elle a montré son désintéressement ; elle dispose de réseaux sociaux ; elle est crédible vis-à-vis des institutions régionales et des Etats ; elle peut être relayée par l'IAG.
- **Les thèmes proposés sont jugés pertinents.**
- **Les participants** ont été choisis de façon transparente et chacun d'eux a une réputation de compétence et de désintéressement qui le rend légitime.
- **La méthode de travail est adéquate.** Elle évite toute instrumentalisation des participants par les organisateurs et se révèle capable de dégager des conclusions ;
- **Les conclusions sont fortes** et, par leur engagement sur les valeurs et les suites données (à l'image des réunions de cercles dans l'Assemblée malienne de citoyens), les participants assurent un suivi ; les médias sont impliqués dans la diffusion des conclusions.

La présente note est centrée sur trois questions : la sélection des participants ; la méthode de préparation ; le processus de travail pendant l'Assemblée proprement dite.

### 2. Le choix des participants

Pour que les participants soient légitimes, il faut réunir deux conditions de nature différente : **chaque participant** est légitime ; **l'ensemble des participants** est représentatif.

Pour assurer la première condition, la meilleure méthode est une **méthode « réputationnelle »**. Pour que l'ensemble des participants soit jugé représentatif, il faut que les 24 thèmes proposés soient couverts de manière convenable et que l'ensemble de la société soit convenablement représenté.

Nous commencerons par traiter la représentativité d'ensemble.

### **a) la couverture des thèmes par les différentes régions d'Afrique**

L'Afrique est découpée en six sous-régions (les cinq régions correspondant à des institutions sous-régionales et la communauté africaine de l'étranger). Les thèmes à traiter sont au nombre de 24. Si l'on veut que les participants de chaque région soient de l'ordre de 70 personnes, cela signifie : trois participants pour chaque thème et pour chaque région. Cela représente  $3 \times 24 = 72$  participants par régions soit au total 432 participants.

Cette répartition peut paraître arbitraire. L'expérience de l'Assemblée mondiale de citoyens prouve que les règles de quotas sont le seul moyen d'assurer une représentativité d'ensemble.

### **b) La représentation d'ensemble de la société**

Il est proposé de constituer des quotas identiques pour les douze « milieux socioprofessionnels » suivants :

- leaders, paysans et pêcheurs ;
- femmes (au sens d'organisations de femmes) ;
- jeunes ;
- petites entreprises du secteur informel ;
- entreprises moyennes et grandes ;
- fonctionnaires d'Etat et militaires ;
- autorités locales et fonctionnaires locaux ;
- universités, chercheurs thing thang – médias – ONG ;
- chefs traditionnels ;
- dirigeants religieux.

La répartition égale des 72 participants de chaque sous-régions entre ces 12 milieux socioprofessionnels signifie 6 participants de chaque milieu pour chacun des six sous-régions.

### **c) L'identification des participants**

L'analyse précédente montre que les participants se caractérisent par les trois dimensions classiques : la sous-région (dimension géoculturelle); le milieu socioprofessionnel selon la classification évoquée précédemment ; le thème sur lequel la personne pressentie est compétente.

Une base de données sous forme d'annuaire personnes avec, outre les coordonnées (adresse, email, etc..), les quatre points suivants : de quelle région ? de quel milieu ? sur quel thème ? recommandé par qui ?

Le réseau d'informateurs peut être créé à l'échelle de l'Afrique toute entière, quand il s'agit de s'appuyer sur des réseaux sociaux couvrant toute l'Afrique, ou peuvent concerner une des sous-régions.

Les étapes à suivre sont les suivantes :

- l'équipe de l'ARGA (noyau central et animateurs nationaux) se partage les six sous-régions en fonction des affinités linguistiques et personnelles de chacun. Un septième groupe doit se centrer sur la recherche d'informateurs à l'échelle de toute l'Afrique ;
- un travail par tâtonnement est mis en place, en s'appuyant notamment sur Google pour identifier les différents réseaux d'informations possibles. Comme par exemple East Africa Média ou East Africa business community ou Africa think thanks, on obtient les réseaux de formation du Common Wealth, les business club, l'African Network of journalist pour ne citer que quelques exemples. On peut ajouter à ceux-ci : la coopération européenne, la coopération anglaise et la coopération française ; le réseau Trust Africa ; l'UNISA (Barney Pityana) ; le réseau des universités africaines par le biais de Kamlavi Seddoh de l'UNESCO. Ces quelques indications uniquement pour amorcer la pompe. On peut aussi s'appuyer sur le réseau européen d'ONG d'appui au développement.

Chacun propose des participants en les qualifiant selon les trois critères de la sous-région, du milieu socioprofessionnel et du thème.

**Une personne doit être spécifiquement dédiée au contrôle de cet annuaire** même si les binômes par sous-région sont les premiers à recevoir l'information.

Le travail de sélection se fera par recoupement (une personne recommandée par plusieurs réseaux ou institutions indépendants les uns des autres réunit plus de conditions de légitimité).

### 3. La méthode de préparation

On s'appuie sur le site web ressources dont dispose l'ARGA. Pour cela **une section du site sera prochainement dédiée à la préparation de l'Assemblée du cinquantenaire**. Le texte correspondant à chaque thème dans la note « l'Afrique prend son destin en mains » sert de **texte de problématique** introduisant le thème (modalité inspirée du forum China – Europa). Puis, constituer pour chaque thème un « dossier thématique ». Pour cela une nomenclature des thèmes sera créée, comme un thesaurus de mots clé, qui permettra de parcourir l'ensemble des documents et fiches d'expérience de la base de données de l'ARGA, en y ajoutant le mot clé correspondant dans la nomenclature pour les textes pertinents vis à vis des 24 thèmes.

La seconde étape est de nourrir ce dossier thématique avec de nouveaux documents venant des autres sous-régions d'Afrique.

Pour nourrir ces dossiers thématiques, la solution idéale serait, en s'appuyant sur les universités, d'identifier 144 informateurs (un par thème et par sous-région). L'engagement de ces informateurs à aider à la préparation vaudra à chacun l'honneur de participer à la conférence. Pour cela on mettra à leur disposition une base de données « documents ».

La troisième modalité de préparation dépendra de l'engouement suscité par cette rencontre. Si nous voyons apparaître beaucoup de noms et de candidats à la participation, nous pouvons avoir une exigence supplémentaire : les personnes sélectionnées s'engagent, préalablement à la rencontre, à apporter trois contributions sur le site, pour le thème sur lequel ils interviendront : **quelles sont les questions majeures** posées par ce thème ; **quelles sont les expériences** les plus significatives ; **quelles sont les propositions** que le participant avance. Si on y parvenait grâce à la

possibilité de répondre en ligne à ces trois questions, on disposerait, à l'ouverture de la rencontre, d'une documentation de base très précise.

#### 4. Le déroulement de la rencontre

La rencontre se tient sur **une semaine**. Les trois premiers jours sont consacrés aux ateliers par thème, soit 24 ateliers se déroulant en parallèle (La mobilisation d'interprètes et la mise à disposition de petits boîtiers de traduction seront essentielles).

Le travail par thème s'inspirera de la méthode utilisée pour le forum China – Europa, avec le recours au logiciel « simple grille ». Chaque groupe thématique comprendra 18 participants (trois par sous-région). Le produit de ce travail thématique est d'aboutir à une synthèse : **quelles sont les principales questions posées ; quelles sont les expériences significatives qui peuvent servir de source d'inspiration ; quelles sont les propositions ; quels sont les engagements et les premiers pas.**

La deuxième étape est le travail de regroupement des propositions thématiques dans les trois chapitres : l'Afrique invente sa gouvernance ; l'Afrique invente son économie ; l'Afrique renégocie sa place dans le monde. Le premier chapitre correspond à dix groupes soit 180 participants ; le second chapitre à neuf groupes soit 172 participants, le troisième chapitre correspond à cinq groupes soit 90 participants. Il faudra affiner la méthode pour que le travail se fasse à l'intérieur de groupes d'une quarantaine de personnes au maximum.

On utilise dans chaque groupe le **logiciel Desmodo et les cartes inversées** pour dégager les cinq à sept questions et propositions principales qui émergent pour chaque chapitre.

**Un groupe de rédaction**, dont le rapporteur est un des membres de l'ARGA, et les autres un représentant identifié au sein de chaque sous-région pour sa capacité à un travail d'intelligence collective (en évitant les personnes qui ont des idées si arrêtées qu'elles voudront seulement tirer leurs propres idées les conclusions qui se dégagent du travail collectif) aura pour tâche de mettre en forme les propositions de synthèse issues de la conférence.

